

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**MARDI
LE 6 DÉCEMBRE 2016**

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, sixième jour du mois de décembre deux mille seize, à quinze heures (15h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Michel Fecteau, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Étaient présents à titre d'observateurs : M. Luc Mercier, maire de Saint-Alexandre et M. Mario Van Rossum, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Également présents : Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du SCRI, M. Yannick Beauchamp, coordonnateur de cours d'eau et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Constat est fait suivant les articles 153 et 157 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1) que la présente séance se tient conformément à la Loi, les membres déclarant tous renoncer à l'avis de convocation.

15 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1759-12-16 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1760-12-16 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du comité administratif tenue le 15 novembre 2016 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

PV2016-12-06

1.0 URBANISME

1.1 Schéma d'aménagement et de développement

1.1.1 Modifications

A) Règlement 528

A.1 Avis de motion du projet de règlement

Les membres du comité administratif recommandent le dépôt d'un avis de motion lors de la session ordinaire du 14 décembre 2016 le tout en vue de procéder à l'adoption d'un règlement modifiant le règlement 371 visant le schéma d'aménagement et de développement en ce qui a trait à une dérogation en plaine inondable pour des travaux de rehaussement et pavage des rues Fernet et des Colonnes situées en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

A.2 Projet de règlement 528

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du projet de règlement 528 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu en ce qui a trait à une dérogation en plaine inondable pour des travaux de rehaussement et pavage des rues Fernet et des Colonnes situées en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

A.3 Adoption du document indiquant la nature des modifications

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du document indiquant la nature des modifications que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu devra apporter à ses instruments d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur du règlement 528.

A.4 Nomination des membres de la commission de consultation

Les membres du Comité administratif recommandent que les membres du comité schéma d'aménagement et de développement soit, M. Michel Fecteau, préfet, M. Réal Ryan, préfet suppléant, Mme Suzanne Boulais, M. Luc Mercier, Mme Christiane Marcoux et M. Mario Van Rossum constituent la commission de consultation sur le règlement 528. Une résolution à cet effet devrait être entérinée le 14 décembre 2016.

A.5 Date de consultation publique

Les membres du comité administratif recommandent que soit fixée au 11 janvier 2017, 18h00, au siège social de la MRC du Haut-Richelieu, la tenue de la consultation publique requise dans le cadre du processus d'adoption du règlement 528.

A.6 Modification délai

Considérant que les modifications du schéma d'aménagement et de développement proposées par le projet de règlement 528 prévoient une infrastructure publique concernant une seule municipalité, les membres du comité administratif recommandent d'entériner une résolution afin de diminuer le délai accordé par la Loi pour transmettre des commentaires à 20 jours.

PV2016-12-06

1.1.2 Urbanisme - Divers

A) Sécurité routière au Québec - Consultation publique

Les membres du comité administratif demandent à Mme Michelle Chabot de préparer un mémoire à déposer dans le cadre de la consultation publique sur la sécurité routière au Québec, laquelle se tiendra de janvier à mars 2017. Le mémoire sera transmis aux municipalités pour commentaires et ajouts et serait adopté par le conseil de la MRC du Haut-Richelieu lors de la séance ordinaire du mois de février 2017.

B) Commission mixte internationale (CMI) - Rencontre

Le directeur général soumet qu'une rencontre se tiendra avec deux représentants de la Commission mixte internationale vers la fin du mois de janvier 2017, le tout organisé par le député fédéral du comté de Saint-Jean, M. Jean Rioux.

2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 CETHR - Tourisme

Le directeur général soumet que Mme Isabelle Charlebois, gestionnaire en Tourisme, présentera le bilan de la saison 2016 et le Plan d'action 2017 préalablement à la séance ordinaire du 14 décembre 2016.

2.2 OMH - Regroupement

La rencontre avec les représentants de l'OMH Haut-Richelieu est reportée au cours du mois de février ou mars 2017 puisqu'un comité de la Société d'habitation du Québec réalise actuellement une tournée d'information auprès des MRC. La rencontre sera donc conjointe avec les représentants de la SHQ et de l'OMH Haut-Richelieu. La date de rencontre sera fixée préalablement à la séance régulière du 14 décembre 2016.

2.3 Politique culturelle - Demande d'aide financière

Mme Nancy Harvey, écrivaine, sera référée au Conseil des arts et des lettres du Québec afin de vérifier l'admissibilité à une aide financière pour son projet de traduction en français de deux œuvres qu'elle a produites. Une enveloppe financière de 5 000\$ à 10 000\$ est préconisée.

2.4 FLI - Radiation de prêt

Le directeur général soumet que le conseil de la MRC du Haut-Richelieu doit procéder à la radiation du prêt FLI2014-29 pour un montant de 3 823,94\$ puisqu'il s'agit d'un cas de faillite.

2.5 FDT

2.5.1 MAMOT - Priorités montérégiennes

Le directeur général dépose une missive du directeur régional du MAMOT, M. Yannick Gignac, relative aux enjeux concernant une ou des MRC en Montérégie. Il invite les MRC à explorer la possibilité d'ententes sectorielles. Ce dernier effectue également une consultation concernant les priorités des MRC à cet effet. Par ailleurs, il transmet un document intitulé « Élaboration d'ententes sectorielles de développement » lequel est un guide à l'intention des MRC et organismes équivalents contenant notamment des éléments utiles quant à la démarche d'élaboration de telles ententes. Le tout est déposé pour information.

2.5.2 FDT - Reddition de compte et rapport d'activités 2016

Le directeur général mentionne que les documents de reddition de compte et rapport d'activités 2016 du FDT seront déposés pour ratification au cours de la séance ordinaire du 14 décembre 2016.

2.6 Piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu/Farnham

2.6.1 Octroi d'une aide financière pour la saison 2017

Les membres du Comité administratif recommandent le versement d'une aide financière de 40 124,61\$ au Comité Pro-Piste pour la saison 2017.

2.6.2 Entérinement du rapport annuel d'exploitation

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement du bilan 2016 déposé par le Comité Pro-Piste. La transmission du bilan au ministère des Transports sera faite au plus tard le 31 décembre 2016.

2.7 Entente tripartite de développement culturel - Appel de projets

Le directeur général informe que l'appel de projets en médiation culturelle dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente tripartite de développement culturel sera mis de l'avant au cours du mois de janvier 2017.

**2.8 Fonds de développement des régions de 100\$ millions -
Gestion par les MRC**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la FQM afin que l'enveloppe de 100\$ millions annoncés par le gouvernement du Québec pour le Fonds de développement des régions soit gérée directement par les MRC puisqu'elles ont juridiction en matière de développement économique local et régional.

3.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Priorités régionales de la Sûreté du Québec pour l'année 2017

Les membres du Comité administratif recommandent d'établir les priorités régionales à suivre par les effectifs de la Sûreté du Québec du poste de Lacolle pour l'année 2017, à savoir:

1. Sécurité routière (zones scolaires et terrains de jeux).
2. Sécurité nautique.
3. Drogue niveau 1.
4. Actualisation des statistiques et modification du plan d'opération des ressources policières (PORP).
5. Mise sur pied d'un plan d'action conjoint avec les partenaires et professionnels du milieu afin de contrer l'intimidation.
6. Motocyclettes non conformes relativement aux silencieux.
7. Respect des zones d'interdiction de véhicules lourds.

3.2 Services d'urgence en milieu isolé (SUMI)

Les membres du comité administratif échangent sur l'opportunité et les responsabilités à envisager advenant l'adhésion à un protocole d'entente pour les services d'urgence en milieu isolé (SUMI) et ce, tant à l'échelle locale que régionale. Le tout sera discuté à nouveau par l'ensemble des membres du conseil au cours du mois de mars 2017.

PV2016-12-06

4.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

4.1 Adoption du règlement 527

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du règlement 527 modifiant les règlements 221 et 222 relatifs aux modalités et conditions administratives et financières relatives aux services municipaux d'élimination et d'enlèvement des déchets afin de remplacer « 1^{er} novembre » par « 1^{er} octobre ».

5.0 FONCTIONNEMENT

5.1 Finances

5.1.1 Comptes - Factures

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 14 décembre prochain.

5.1.2 Convention collective de travail

Le directeur général informe que la convention collective de travail vient à échéance le 31 décembre 2016. À ce jour, aucune demande n'a été déposée par la partie syndicale.

5.1.3 Ajustement quinquennal - 30 ans de service

1761-12-16 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'ajustement quinquennal de la trentième année de service du directeur général, Mme Joane Saulnier, avec effet rétroactif à la date anniversaire;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

M. Jacques Landry quitte la réunion.

5.2 Fonctionnement - Divers

5.2.1 Adoption du règlement 526

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du règlement 526 modifiant le règlement 480 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC du Haut-Richelieu.

5.2.2 Séances ordinaires 2017

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement de la liste des séances du comité administratif et du conseil devant se tenir en 2017, le tout conformément au Code municipal.

5.2.3 Conseil d'administration du CEGEP

Les membres du comité administratif ne croient pas opportun de transmettre deux candidatures au CEGEP pour la constitution de son conseil d'administration.

5.2.4 FQM - Hydrocarbures

Les membres du comité administratif recommandent d'entériner une résolution d'appui à la Fédération québécoise des municipalités afin d'obtenir un moratoire de cinq (5) ans sur l'usage des techniques d'extraction des hydrocarbures non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits à l'acide.

6.0 COURS D'EAU

6.1 Digues et station de pompage de la rivière du Sud

6.1.1 Rencontre d'information

M. Yannick Beauchamp informe qu'une rencontre d'information se tiendra le 7 décembre 2016 à Henryville avec les intéressés des digues et stations de pompage de la rivière du Sud. Il sera fait état de l'ensemble des travaux réalisés au cours des dernières années, de la problématique vécue et des travaux à intervenir.

6.1.2 Contrat de surveillance

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à octroyer un contrat de surveillance des digues et stations de pompage de la rivière du Sud, d'avril à décembre 2017, les weekends et congés fériés, à la compagnie 9316-8631 Québec inc. représentée par M. Philippe Keurentjes.

**6.2 Cours d'eau Grand Ruisseau (ruisseau Landry) -
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

6.2.1 Demande d'entretien - Suivi du dossier

Note : Ce point de l'ordre du jour a été discuté au début de la séance entre les cinq membres du comité administratif.

Il est procédé à la lecture d'un projet de lettre visant à répondre aux représentants de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix demandant un résumé de la situation quant à la demande d'entretien. Les membres du comité administratif se déclarent satisfaits du projet de lettre concluant, entre autres, que la MRC n'a pas compétence en matière de navigation.

6.2.2 Dépôt de pétition

Le directeur général dépose une pétition signée par 68 propriétaires et/ou résidents de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix concernant la problématique de navigation du canal et demandent son nettoyage. Les membres du comité administratif demandent de transmettre copie de la lettre qui sera adressée aux autorités de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix afin d'informer de la position de la MRC.

**6.3 Rivière du Sud, branche 75B - Noyan et Saint-Georges-de-Clarenceville -
Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à la nomination de M. Robert Beaulieu de la firme PleineTerre s.e.n.c. pour agir dans le dossier cité en titre et autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer, si requis, une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le tout en vue de la réalisation des travaux nécessaires dans le cours d'eau Rivière du Sud, branche 75B, située dans les municipalités de Noyan et Saint-Georges-de-Clarenceville.

PV2016-12-06

6.4 Projet de Loi 102 sur la LQE vs Travaux en cours d'eau

Les membres du comité administratif recommandent d'entériner une résolution visant à demander au MDDELCC de reconnaître les travaux en cours d'eau à titre d'impacts négligeables et ce, dans le cadre des modifications envisagées à la Loi sur la qualité de l'environnement par le projet de Loi 102.

7.0 VARIA

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

9.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

1762-12-16 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance extraordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 6 décembre 2016.

ADOPTÉE

M. Michel Fecteau,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier